

porte pliante NOVVEL.S

notice d'utilisation



Notice d'utilisation de la porte automatique pliante NOVVEL

Annexe NS
10/02/2008



Conformément à la Directive Machines 98/37/CE et aux normes EN 13241-1; EN12453. EN12445; EN 12635

Félicitations pour avoir choisi une porte pliante automatique **NOVVEL de Frenais AUTOMATISMES**. Votre installateur aura choisi sans aucun doute le produit le plus adapté à vos exigences. Chaque porte automatique est unique et seul votre installateur possède l'expérience et la compétence professionnelle nécessaires pour réaliser une installation répondant à vos exigences, sûre et fiable dans le temps et surtout, exécutée dans les règles de l'art et conforme par conséquent aux normes en vigueur. Une installation de porte automatique est une belle commodité ainsi qu'un système de sécurité valable ; avec quelques attentions très simples, elle est destinée à durer dans le temps. Même si l'automatisme en votre possession satisfait le niveau de sécurité requis par les normes, cela n'exclut pas la persistance d'un « risque résiduel », c'est-à-dire la possibilité de situations de danger dues généralement à une utilisation inconsciente, voire erronée. C'est la raison pour laquelle nous désirons vous donner quelques conseils sur les comportements à adopter pour éviter tout inconvénient :

Avant d'utiliser pour la première fois la porte pliante automatique NOVVEL, faites-vous expliquer par l'installateur l'origine des risques résiduels et consacrez quelques minutes à la lecture de la notice d'utilisation et d'avertissements pour l'utilisateur qui vous est remis par l'installateur. Conservez le manuel pour pouvoir le consulter pour n'importe quel doute futur et remettez-le à tout nouveau propriétaire de la porte automatique NOVVEL.

Votre porte pliante automatique est un équipement qui exécute fidèlement vos commandes ; une utilisation inconsciente et incorrecte peut la rendre dangereuse : ne commandez pas le mouvement de la porte si des personnes, des animaux ou des objets se trouvent dans son rayon d'action.

Enfants : une installation d'automatisation garantit un degré de sécurité élevé en empêchant avec ses systèmes de détection le mouvement en présence de personnes ou d'objets et en garantissant une activation toujours prévisible et sûre. Il est prudent toutefois d'éviter de laisser jouer les enfants à proximité de la porte automatique et pour éviter les activations involontaires, il ne faut pas laisser les émetteurs à leur portée : ce n'est pas un jeu !

Anomalies : si vous notez une anomalie quelconque dans le fonctionnement de la porte pliante automatique, actionnez l'interrupteur rouge arrêt d'urgence de l'installation et procédez à la manoeuvre manuelle. Ne tentez jamais de le réparer vous-même mais demandez l'intervention de votre installateur de confiance : dans l'intervalle, l'installation peut fonctionner comme un système non automatisé, après avoir débrayé la porte automatique suivant les indications données plus loin.

Maintenance : Comme toutes les machines, votre porte pliante NOVVEL automatique a besoin d'une maintenance périodique pour pouvoir fonctionner le plus longtemps possible et en toute sécurité. Établissez avec votre installateur un plan de maintenance périodique programmée ; Frenais AUTOMATISMES conseille une intervention tous les 6 mois pour une utilisation normale mais cette fréquence peut augmenter en fonction de l'intensité d'utilisation. Toute intervention de contrôle, maintenance ou réparation doit être exécutée exclusivement par du personnel qualifié.

- Même si vous estimez en être capable, ne modifiez pas l'installation et les paramètres de programmation et de réglage de l'automatisme : la responsabilité en incombe à votre installateur.
- L'essai de fonctionnement, les maintenances périodiques et les éventuelles réparations doivent être documentés par la personne qui s'en charge et les documents doivent être conservés par le propriétaire de l'installation.

Les seules interventions que l'utilisateur peut et doit effectuer périodiquement sont le nettoyage des verres des photocellules et l'élimination des feuilles et des cailloux qui pourraient bloquer la porte automatique. Pour empêcher que quelqu'un puisse actionner le portail, avant de continuer, n'oubliez pas de débrayer l'automatisme (comme nous le décrivons plus loin) et d'utiliser pour le nettoyage uniquement un chiffon légèrement imbibé d'eau. La photocellule est un détecteur de présence composé de 2 éléments, un émetteur et un récepteur placés sur les côtés de la zone à contrôler. L'émetteur envoie au récepteur un faisceau lumineux infrarouge (non visible à l'oeil nu). S'il n'y a pas d'objets sur l'axe optique entre l'émetteur et le récepteur qui interrompent le faisceau lumineux, le dispositif autorise l'actionnement du portail ou de la porte : si par contre un objet interrompt le faisceau lumineux, même pour quelques fractions de seconde, le dispositif bloque immédiatement l'autorisation à la manoeuvre. Attention : le dispositif ne reconnaît pas les objets situés à proximité immédiate qui ne se trouvent pas dans l'axe optique entre l'émetteur et le récepteur. Le dispositif est sensible par contre à d'autres objets qui pourraient interrompre le rayon lumineux, par exemple : les feuilles et les branches d'arbustes remuées par le vent ; les phénomènes météorologiques tels que la pluie, la neige ou le brouillard quand ils sont très intenses ou des dépôts importants de poussière ou de saleté.

Mise au rebut : À la fin de la vie de l'automatisme, assurez-vous que le démantèlement est effectué par du personnel qualifié et que les matériaux sont recyclés ou mis au rebut en respectant les normes locales en vigueur.

En cas de ruptures ou absence d'alimentation électrique : en attendant l'intervention de votre installateur, ou le retour du courant, la porte pliante automatique peut être actionnée comme n'importe quel autre système non automatisé.

Pour cela, il faut effectuer le débrayage manuel (seule intervention pouvant être effectuée par l'utilisateur de l'automatisme) : cette opération a fait l'objet d'une étude particulière de la part de Frenais AUTOMATISMES pour vous assurer toujours une utilisation extrêmement simple et aisée, sans aucun outil ou effort physique.

Notice d'utilisation de la porte automatique pliante NOVEL

Conformément à la Directive Machines 98/37/CE et aux normes EN 13241-1; EN12453. EN12445; EN 12635

Annexe NS
10/02/2008



ARRET D'URGENCE: En cas de danger de manoeuvre de la porte pliante automatique aussi bien pendant l'arrêt ou pendant sa manoeuvre, enfoncer l'interrupteur rouge. Il aura pour effet d'interdire tout mouvement de la porte.

DEVERROUILLAGE : En cas de dysfonctionnement (défaux d'alignement d'un organe de sécurité cellule ou autre) et si la commande à l'ouverture de la porte pliante NOVEL ne répond pas; alors enfoncer l'interrupteur rouge. Il aura pour effet de déverrouiller la porte en position fermée. Il vous suffira d'ouvrir la porte à la main en tirant sur la poignée rouge. Pour remettre la porte en service: fermer la porte pliante en tirant sur la poignée noir située sur le tablier, puis pousser sur la poignée rouge pour fermer complètement la porte. Tourner dans le sens horaire le bouton rouge d'arrêt d'urgence puis lancer une commande à l'ouverture de la porte automatique depuis l'émetteur radio ou tout autre organe de commande.

En cas de panne contacter :

Eventuels risques résiduels:

Les risques résiduels sont ceux qui suite à l'analyse des risques d'utilisation du produit, sont évalués comme peut probables, peu fréquents et peu dangereux, par rapport au fonctionnement et aux couts nécessaires pour leurs élimination ou la protection. Signaler ci-après les éventuels risques résiduels :

